Montréal, le (date d’envoi de la lettre) **SOUS TOUTES RÉSERVES**

***Par courrier recommandé***

À l’attention de

(Nom de votre propriétaire

Adresse de votre propriétaire

Ville (province)

Code postal)

**Objet : Mise en demeure pour visites effectuées sans préavis**

Madame/Monsieur,

Vous êtes propriétaire du logement que j’occupe au (votre adresse), à Montréal. D’une durée de XX mois, le bail de ce logement est en vigueur du (date de début) au (date de fin), au loyer mensuel de XXXX $.

La présente est pour vous informer que je n’apprécie guère les visites faites à mon logement le (précisez la date de la visite ou des visites).

Or, vous n’êtes pas sans savoir que, selon l’article 1931 du *Code civil du Québec*, « le locateur est tenu, à moins d’une urgence, de donner au locataire un préavis de 24 heures de son intention de vérifier l’état du logement, d’y effectuer des travaux ou de le faire visiter par un acquéreur éventuel. » Vous comprendrez que ces visites doivent être effectuées avec diligence et respect de ma propriété.

Pour information, je vous rappelle également que les articles 5 et 8 de la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* affirment que « toute personne a droit au respect de sa vie privée » et que « nul ne peut pénétrer chez autrui ni y prendre quoi que ce soit sans son consentement ». Cela signifie que personne, ni même un ou une propriétaire, ne peut entrer chez un ou une locataire sans son consentement et que tout manquement à ces obligations est contraire aux droits fondamentaux de la personne.

C’est pour cette raison que je ne tolérerai plus les visites inattendues (et s’il a lieu, les comportements importuns, ou de subir quelque harcèlement que ce soit dans le cadre de nos échanges). Ainsi, Ainsi, voici quelques conditions que j’aimerais voir respectées lors de vos visites ou de nos communications : (indiquez les conditions désirées).

Par la présente, je vous mets donc en demeure de cesser tout comportement intrusif immédiatement, à défaut de quoi, je n’aurai d’autre choix que de faire valoir mes droits à recours auprès du Tribunal administratif du logement ou la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, sans autre avis ni délai.

Veuillez agir en conséquence.

(Votre signature)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Votre nom

Votre adresse

Ville (province) où vous résidez

Votre code postal)